

Vénissieux, le 9 février 2023

MISE À DISPOSITION D'UN AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES AVEC ITTO

BOOSTHEAT annonce la mise à disposition d'un avenant n°2 au contrat d'émission et de souscription de bons d'émission d'obligations remboursables en actions nouvelles signé le 21 mai 2021 entre Iris Capital et BOOSTHEAT, amendé le 16 mai 2022, et cédé à HBR Investment Group puis à IMPACT TECH TURNAROUND OPPORTUNITIES LTD (ITTO)¹.

Ce document est disponible ici : <https://www.boostheat-group.com/fr/communiqués-publications/ora>

* * *

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

<https://www.boostheat-group.com/fr/>

À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR0011814938).

* Heating, ventilation and air-conditioning, soit chauffage, ventilation et climatisation en français.

I CONTACTS

ACTUS finance & communication – Anne-Pauline PETUREAUX

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 72 / boostheat@actus.fr

ACTUS finance & communication – Serena BONI

Relations Presse

Tél. : 04 72 18 04 92 / sboni@actus.fr

¹ cf. communiqué de presse du 3 janvier 2023.